



PRÉFET DE L'ARIÈGE
Direction Départementale des Territoires
en Ariège



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

CARTE DES ENJEUX
COMMUNE D'ALBIES

Limite de commune

Limite d'étude du PPR

Occupation du sol

- 111-Tissu urbain
- 112-Tissu urbain discontinu
- 122-Autoroutes, voies ferrées
- 142-Equipements sportifs et de loisirs
- 3-Forêts et milieux semi-naturels
- 5-Surfaces en eau

Equipements publics et autres

- Mairie
- Café
- Centrale hydroélectrique
- Eglise
- Cimetière

Voies de communication

- Route nationale
- Voie communale
- Voie ferrée

0 50 100
Mètres 1:5 000

DOCUMENT APPROUVE
22 mai 2015

©ONF/RTM2013-Fond BDPARCELLAIRE©IGN2009/Nd.L2é

